

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 28 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) Et hop !
- 2) Des explications devant...
- 3) RSI = RSA ??
- 4) Elle commence son « je »



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Comment Pénicaud a (définitivement?) réglé leur sort aux chiffres mensuels du chômage



Depuis qu'elle a été nommée rue de Grenelle fin mai, Muriel Pénicaud a refusé de commenter les chiffres mensuels du chômage à leur publication.
Sébastien SORIANO/Le Figaro

Ce mercredi soir à 18h sera publié le nombre des inscrits à Pôle emploi pour le mois de novembre. Une donnée que la ministre du Travail ne commente plus depuis le mois de mai et qu'elle a prévu de remplacer au 1er trimestre 2018 par un indicateur plus fiable et moins volatile.

Ce ne seront pas les derniers chiffres mensuels du chômage qui vont être publiés, ce mercredi soir à 18 heures pétantes -heure de levée de l'embargo-, mais on en sera plus très loin... Et c'est peu de dire que l'on est en train de vivre une petite révolution avec ces fameux DEFM de Pôle emploi -traduisez demandeurs d'emploi en fin de mois- qui ont donné des sueurs froides à tous les ministres du Travail qui se sont succédé rue de Grenelle (et aussi à Bercy pendant quelque temps) depuis 10 ans. Et pour cause, cette donnée administrative -il s'agit d'un relevé du nombre d'inscrits dans les fichiers de Pôle emploi à la fin de chaque mois- a fait la pluie et le beau temps en France pendant une décennie en France.

«Le nombre de personnes inscrites peut être affecté par différents événements de nature administrative, entraînant une fluctuation qui ne reflète pas bien l'évolution du marché du travail»

Muriel Pénicaud, mai 2017

À chacune de ses publications, les ministres en poste s'arrachaient les cheveux -ou ce qu'il en restait pour certains- pour déminer une hausse du nombre d'inscrits en catégorie A ou se satisfaire d'un reflux. Elle a même été portée comme un étendard par un président de la République -François Hollande, pour ne pas le citer- qui avait promis d'en inverser la courbe pour pouvoir se représenter. Et bien, cette donnée est sur le point -à raison- de disparaître du paysage médiatique sans que cela émeuve grand monde.

À son arrivée au 127 rue de Grenelle en mai, Muriel Pénicaud a en effet suivi le conseil de sa prédécesseure, Myriam El Khomri -qui avait elle-même succédé à François Rebsamen, lui promettant sur le sujet de grands moments de solitude-, de s'en défaire le plus et le plus tôt possible. Sitôt en fonction, la nouvelle ministre du Travail s'est engagée à ne pas les commenter. Puis elle a fait mieux, en organisant son extinction pour le premier trimestre 2018...

Opération jugée impossible il y a peu de temps, les DEFM vont en effet bel et bien disparaître du paysage médiatique -la Dares, le service statistique du ministère du Travail, ne publiera plus chaque mois un document de 13 pages- dans les mois à venir et être remplacés par des indicateurs moins volatils. Tout juste les tableaux excel des variations des différentes catégories seront-ils mis à jour sur le site du ministère, sans aucune communication ou action pour le faire savoir.

Quand on se rappelle les Unes des journaux de 20h et les manchettes des quotidiens le lendemain qu'une forte variation engendrait, on mesure -et les anciens ministres surtout- le chemin parcouru... Les DEFM mensuels vont en fait être remplacés, question communication, par des DEFM trimestriels boostés pour mieux coller aux tendances du marché de l'emploi.

«La périodicité mensuelle de cette donnée entraîne une volatilité structurelle de l'information qui brouille plus qu'elle n'éclaire les tendances de fond sur le niveau de chômage»

Muriel Pénicaud, mai 2017

La Dares a d'ailleurs déjà fait évoluer il y a deux ans son indicateur phare en calculant des moyennes mobiles sur trois ans et un an, les jugeant plus fiables que la variation mensuelle. Mais accolées aux baisses et hausses parfois spectaculaires au mois le mois, elles n'ont jamais réellement percé... On verra si, débarrassées des chiffres mensuels, elles parviendront à exister un peu plus. L'an 1 des nouveaux chiffres du chômage -qui a déjà commencé par l'organisation tous les trois mois des RV de Grenelle, symposium organisé au ministère du Travail où des économistes débattent publiquement d'une batterie d'indicateurs sur le marché de l'emploi- est prévu pour le printemps prochain...

Mais pour rester un peu dans l'ancien monde, la tendance des DEFM mensuels est loin d'être bonne. Après avoir baissé de 109.700 en 2016, le nombre d'inscrits en catégorie A (sans activité) à Pôle emploi en France entière (dom compris) a progressé de 19.800 sur les dix premiers mois de 2017 mais reste sur une baisse de 32.900 les trois derniers mois.

Le tableau est encore plus sombre si on ajoute les catégories B et C -qui comptabilisent les inscrits en activité réduite, c'est-à-dire qui ont effectué des petits boulots durant le mois considéré- puisque la hausse frôle les 160.000 depuis le début de l'année après une quasi-stagnation en 2016 et sur les trois derniers mois. Pis, depuis le début de la crise à la mi-2008, le nombre d'inscrits dans l'ensemble des 5 catégories de Pôle emploi a explosé de près de 3 millions, dont 62.800 au cours des dix derniers mois, et n'a en 114 mois reflué que... 13 fois, dont 6 les 14 derniers mois.

LE FIGARO.fr

II) Les dirigeants de la SNCF convoqués par la ministre des Transports

Par Valérie Collet

La ministre Elisabeth Borne souhaite faire le point sur la mise en œuvre des plans destinés à améliorer la robustesse du réseau ferroviaire et à répondre aux attentes d'information des voyageurs en cas d'incident.



Les pannes se sont succédé ces derniers mois à la gare Montparnasse. JACQUES DEMARTHON/AFP

Pour la deuxième fois en décembre, Elisabeth Borne, la ministre des Transports, convoque un dirigeant de la SNCF. Pour bien commencer l'année 2018, Patrick Jeantet et Guillaume Pepy, respectivement PDG de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités, sont attendus au ministère des Transports le lundi 8 janvier prochain.

Élisabeth Borne leur a donné quelques pistes de travail dans un courrier adressé ce mercredi. La ministre leur demande de présenter leurs «analyses» et les «actions engagées» pour éviter la multiplication d'incidents. Ces derniers jours, les départs en vacances ont été perturbés à Paris, faute de places dans les trains dans les gares de Bercy et d'Austerlitz. Et à Saint-Lazare, une panne d'alimentation électrique mardi a interrompu le trafic pendant trois heures.

«Fiabiliser la réalisation des chantiers en cours»

Comme dans l'intitulé d'une dissertation, la ministre des Transports donne le ton: «Vous vous attacherez à montrer dans quelle mesure le plan de rénovation du réseau, auquel le gouvernement apporte son soutien, ainsi que le programme robuste et information que vous avez initié, permettent d'apporter les réponses suffisantes pour restaurer la confiance dans le système ferroviaire».

Alors qu'un programme sans précédent de modernisation des infrastructures ferroviaires a été lancé, d'un montant global de 46 milliards d'euros et d'une durée de dix ans, la ministre met en garde les dirigeants du groupe public: «À cet égard, une attention particulière devra être apportée à ce que l'augmentation des chantiers sur le réseau n'entraîne pas une multiplication des incidents pour les voyageurs du quotidien et que les conséquences de ces travaux soient pleinement prévisibles et annoncées».

Le 4 décembre dernier, Patrick Jeantet avait été convoqué au ministère pour s'expliquer sur la panne informatique survenue la veille gare Montparnasse après des travaux prévus de longue date. Le PDG de SNCF Réseau avait fait amende honorable et pris une série d'engagements pour «fiabiliser la réalisation des chantiers en cours».

III) Le RSI est supprimé, pas les problèmes qu'il pose

Par Dan Israel

La promesse de campagne d'Emmanuel Macron est tenue : le 31 décembre, le Régime social des indépendants est supprimé. Le système chargé de récolter les cotisations et d'assurer les prestations sociales et la retraite de 6,5 millions de Français est avalé par le régime général. Une réforme menée au pas de charge.

C'était une promesse de campagne qu'il fallait tenir, à tout prix. Le 31 décembre, le RSI disparaîtra corps et biens. Le Régime social des indépendants était depuis 2008 la caisse unique qui assurait toutes les prestations sociales (prestations maladie et retraite, mais aussi recouvrement des cotisations) des artisans, des commerçants, des professions libérales et des micro-entrepreneurs français, ainsi que celles de leurs ayants droit. Soit plus de 6,5 millions de Français, dont 2 millions de retraités.

Pendant la campagne présidentielle, le candidat Emmanuel Macron, tout comme ses concurrents, avait assuré qu'il enverrait aux oubliettes ce sigle et ce qu'il représente : un impressionnant fiasco administratif et un cauchemar pour bon nombre d'indépendants. Promesse confirmée par le premier ministre Édouard Philippe début septembre.

Il est vrai qu'en dix ans, comme Mediapart l'a détaillé ici, l'organisme s'était transformé en épouvantail. Ses premières années ont très vite pris des airs de « catastrophe industrielle », pour reprendre le verdict de la Cour des comptes en 2012. Tous les indépendants ont en tête des exemples de dysfonctionnements majeurs, surtout concentrés entre 2008 et 2013, mais dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui. Les témoignages sont légion sur des demandes de paiement de cotisations exorbitantes, pas toujours dues mais déclenchant des passages répétés d'huissiers, des calculs incohérents, l'absence de réponse à des demandes d'explications...



Ces défaillances, largement corrigées depuis deux ou trois ans, ont une cause simple : une réforme à marche forcée réalisée à toute vitesse entre 2006 et 2008. Nicolas Sarkozy avait imposé le principe

de la fusion des très nombreuses caisses dont dépendaient les indépendants en 18 mois, en pariant que l'intendance suivrait. Mais l'intendance n'avait pas suivi. Dix ans plus tard, l'ombre de cet échec plane avec insistance sur la réforme voulue par Emmanuel Macron.

Comment s'assurer du bon déroulement de l'absorption du second régime de Sécurité sociale par le premier, le régime général ? Que faire pour assurer la bonne répartition des diverses missions du RSI entre les trois branches du régime général – maladie, vieillesse et recouvrement des cotisations ? Et pour aménager au mieux des systèmes informatiques peu réputés pour leur souplesse ? Que faire des quelque 5 500 salariés du RSI ?

Pour satisfaire les vœux de l'exécutif, il y avait une très longue liste de réponses à trouver. Exploration des principaux points chauds d'une réforme qui ne fait pas les gros titres, mais dont les conséquences sont majeures.

Une suppression précipitée ?

Le 26 octobre, l'Assemblée nationale a voté à une large majorité la disparition du RSI, organisée par un long, très long article du projet de budget de la Sécurité sociale (les détails de la réforme représentent à eux seuls un tiers du texte de loi total !). À partir du 1er janvier 2018, le RSI sera dissous progressivement dans le régime général. Une période de transition de deux ans est ouverte, durant laquelle les accueils physiques du RSI seront maintenus. Les salariés du régime seront peu à peu répartis entre les différentes branches du régime général, qui reprendront ses missions les unes après les autres.

La ministre de la santé, Agnès Buzyn, a défendu devant l'Assemblée « une réforme majeure du quinquennat », estimant qu'« au-delà de la décrédibilisation de ce régime auprès de ses cotisants », il fallait répondre à « une volonté de simplification ». Dans un communiqué de presse commun, les trois branches du régime général ont salué une réforme visant à mettre en place « une Sécurité sociale plus performante et plus réactive ».

Peut-être, mais à quel prix ? Le rythme du changement est effréné, compte tenu de la masse de données à transférer et des difficultés techniques que cela va engendrer. La réforme prévoit que le paiement de la retraite de base sera basculé progressivement vers l'assurance retraite pour la fin 2018. Le transfert vers l'assurance maladie se fera en deux ans, jusqu'à 2020. Quant au recouvrement des cotisations versées par les indépendants, elles sont déjà assurées par l'Urssaf. Le système ne changera donc pas fondamentalement sur ce point.

Or, selon les informations des Échos, l'administration avait étudié courant 2017 les impacts d'un transfert du risque maladie du RSI au régime général, et estimé qu'une bascule en toute sécurité des remboursements à la Caisse nationale d'assurance maladie nécessiterait trois ans, alors que celle des indemnités journalières versées pendant les arrêts maladie devait prendre... 5 ans.

En septembre, le Défenseur des droits Jacques Toubon a mis en garde le gouvernement, l'appelant à « éviter la précipitation ». Au sein même du RSI, les alertes sont également nombreuses sur le rythme imposé par l'exécutif. Début octobre, ses administrateurs élus ont

massivement voté contre sa suppression. « Il n'est pas question que j'endosse la suppression du RSI, car elle engendrera de nouvelles difficultés », a prévenu Louis Grassi, le président national.

« La précipitation fait qu'il risque d'y avoir de nouvelles erreurs, ou des gens perdus entre les trois régimes, s'inquiète aujourd'hui Cécile Velasquez, du collectif national CGT au sein du RSI. Qui aura un pouvoir de décision ? Quelle caisse ? Quel agent ? Nous n'en savons encore rien. » Au sein de la direction des services informatiques, point névralgique du système, car c'est eux qui avaient dysfonctionné lors de la réforme de 2008, la nervosité n'est pas moindre.

« Comment peut-on annoncer des délais qui ne reposent sur aucune expertise technique en amont ?, protestent les représentants du personnel CGT du site de Valbonne, le principal centre informatique du RSI. La trajectoire est tracée à partir d'une décision politique, avec des dates à respecter, et en espérant que l'intendance suivra. »

Interrogé par Mediapart en octobre, Bernard Delran, vice-président du RSI, ne mâchait pas non plus ses mots. « À moins que vous croyiez aux miracles, on va vers une deuxième catastrophe industrielle, lançait-il. Je ne sais pas comment ils vont s'en sortir. Ils ne se rendent pas compte des difficultés techniques qu'ils vont rencontrer, notamment durant les deux ans de transition. » Son ton a singulièrement changé en deux mois.

Le 22 décembre, il paraissait bien plus rassuré : « Bien sûr, il reste encore des points à préciser, mais la méthode prônée par Édouard Philippe a du bon, estime-t-il désormais. On discute, on palabre, il faut reconnaître que ça évolue dans le bon sens. Dire que tout est négatif, ça serait malhonnête intellectuellement. »

Un changement de ton qui s'explique sans nul doute par l'investissement de Dominique Giorgi. Nommé en juillet par Agnès Buzyn, à la tête d'une mission sur le sujet, cet ancien secrétaire général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, président du comité économique des produits de santé, a joué pendant six mois le rôle du pompier et du grand pacificateur, au siège du RSI et dans ses 29 caisses régionales.

Sa capacité d'écoute et d'analyse est reconnue à tous les échelons. « Le chantier est énorme, admet-il aujourd'hui. Mais les pouvoirs publics font le maximum pour s'assurer que tout se passera bien et sécuriser la trajectoire de transformation. »

Mais si Dominique Giorgi a été reconnu comme un interlocuteur valable partout au sein du RSI, beaucoup s'inquiètent de voir sa mission s'achever le 31 décembre.

Le directeur du régime, Stéphane Seiller, vient lui aussi de quitter ses fonctions. Et son successeur, Philippe Renard, actuel directeur de l'Urssaf-Île-de-France, ne connaît pas bien la maison. « Et parmi les directeurs nationaux ou régionaux, c'est le grand sauve-qui-peut, chacun cherche à se recaser, et on peut les comprendre, pointe la CGT du site de Valbonne.

Personne à la direction ne sera donc en mesure d'assumer les choix qui ont été faits. Une mission de hauts fonctionnaires a donné des consignes de transformation, pour se conformer aux souhaits politiques. Mais ils ne restent pas pour voir comment cela va se traduire dans la réalité, et ils n'en porteront de toute façon pas la responsabilité... »

La grande peur des salariés du RSI

Le 19 décembre, un peu partout en France, des salariés du RSI ont manifesté à l'appel de la CGT, pour alerter sur leur avenir incertain. Pour l'instant, ils savent seulement que les quelque 5 500 salariés du régime seront répartis à 45 % vers l'Urssaf, à 33 % vers la branche retraite et à 22 % vers la branche maladie. « C'est une vente à la découpe, mais le volet social de ce changement, qui est subi et non voulu, n'est clairement pas la priorité », s'inquiète un élu. « Dans la loi de financement de la Sécurité sociale, il n'y a pas de garanties de non-licenciement ou de maintien des salaires », souligne Cécile Velasquez, du collectif national RSI.

Dominique Giorgi, désigné pour élaborer les aspects pratiques de la réforme, le reconnaît volontiers : « On ne peut pas empêcher les gens d'être inquiets, et c'est normal : il s'agit d'une énorme transformation. » Mais il tient à rassurer. « Dès le mois d'août, les deux ministres en charge ont écrit à chaque salarié pour leur dire qu'il n'y aurait ni licenciements ni mobilité territoriale forcée, rappelle-t-il. Et pendant la période de transition de deux ans, il y aura une garantie supplémentaire : la convention collective sera intégralement maintenue, les salaires, primes, avancements, etc., resteront identiques aux conditions actuelles. Dès la mi-janvier, une négociation nationale s'ouvre ensuite avec les syndicats pour garantir le bon déroulement de la transition. »

Le haut fonctionnaire indique aussi que tous les salariés seront reçus par leurs responsables. « Dans 90 % des cas, la procédure de transfert ne posera aucune difficulté. Un liquidateur de retraite aura pour vocation de travailler à la Cnav, un salarié chargé du recouvrement des cotisations à l'Urssaf, par exemple, explique-t-il. La question se posera bien sûr pour les fonctions transversales, comme les personnes en charge des ressources humaines. Pour ces cas, il faudra entendre les souhaits de ces gens, ils choisiront. En sachant qu'il y aura des postes pour tout le monde, les pouvoirs publics s'y sont engagés. »

Peut-être pas suffisant pour les salariés : la CGT donne des exemples où la mobilité géographique pourrait poser de gros problèmes. « À Niort, les salariés de la caisse RSI jusque-là chargés de s'occuper des retraites devront aller dans le Limousin s'ils veulent conserver leur métier », s'inquiète Cécile Velasquez. Dominique Giorgi répond qu'il sera certainement possible pour eux de travailler à distance. Mais les réponses seront en réalité apportées territoire par territoire, chacune des 29 caisses régionales du RSI étant reprise en main par l'Urssaf correspondant. Et chaque responsable régional devrait donc pouvoir agir à sa guise.

L'informatique, surveillée comme le lait sur le feu

Dominique Giorgi le reconnaît sans barguigner : « La transformation informatique est un point d'attention majeur. » L'informatique, c'est le cœur de la machine dans la comptabilisation des

cotisations payées par les indépendants et des prestations versées en retour. Et en 2008, c'est ce point qui a fait échouer la réforme. Pour reprendre les termes d'un observateur bien placé, « on avait tout mis en place pour que les systèmes des différentes caisses fusionnées se parlent et se comprennent, mais quand on a appuyé sur le bouton, rien n'a fonctionné ».

À Valbonne (Alpes-Maritimes), le plus gros site informatique du RSI, les interrogations sont nombreuses aujourd'hui. « Le RSI gère trois risques différents, liés entre eux. Comment diviser le système informatique en trois, ou faire communiquer efficacement les trois systèmes ? s'interroge la CGT.

D'autant qu'à aucun moment il n'est question de moyens supplémentaires, alors qu'il faudra gérer la transition, mais aussi les évolutions réglementaires qui interviendront en cours de route, comme cela arrive régulièrement. »

Le plus gros problème dans la mise en place d'un nouveau système fluide et simple est sans conteste le « SNV2 » (pour système national version 2), le logiciel utilisé par les Urssaf, chargé de calculer le montant des cotisations à payer, et de générer les courriers de relance.

Ce mastodonte est connu pour être très difficile à faire évoluer. Adapté à la gestion administrative des entreprises, il s'est longtemps révélé incapable de prendre en compte les particularités des travailleurs indépendants. Pendant de longues années, il était même impossible de lui faire stopper l'envoi de courriers comminatoires, même après que la situation avait été régularisée !

« Le fameux logiciel de l'Urssaf restera ce qu'il est : un logiciel datant de 1990, qui ne fait pas rêver », juge Bernard Delran, vice-président du RSI et le président de sa commission informatique. « Le logiciel de l'Urssaf ne fonctionnera pas mieux le 1er janvier », abonde Cécile Velasquez, de la CGT.

Pour autant, la situation a été largement améliorée, petites touches par petites touches. Par exemple, depuis 2015, si son activité fluctue, un assuré peut modifier le montant des cotisations qu'il verse, puis régulariser la situation une fois l'exercice clos. Et il n'est plus sanctionné s'il s'est trompé. Prudent, le gouvernement a donc décidé sur ce point de... ne rien changer, même si ce logiciel a été la cause de bien des dysfonctionnements. Le refondre complètement est trop compliqué, trop cher, et trop long.

Mais conscient du risque énorme pesant sur cet aspect de la réforme, l'exécutif a accordé plus de temps pour réussir la transition. Les services informatiques des trois branches, et celle du RSI, seront rassemblés dans un groupement d'intérêt économique (GIE) et auront jusqu'à quatre ans pour assurer le transfert des logiciels.

« Le GIE maintiendra en état de fonctionnement les logiciels du RSI tant qu'on n'aura pas développé, testé et fiabilisé des solutions alternatives, assure Dominique Giorgi. On ne débranchera rien tant qu'on n'aura pas de solution de remplacement.

« Et d'ailleurs certains systèmes seront conservés, comme le logiciel qui gère les retraites complémentaires des indépendants. » L'idée est de réaliser une transition en douceur, en testant notamment les nouveautés dans une poignée de régions, avant de les déployer dans tout le pays.

Les indépendants gardent le même niveau de cotisations et de prestations

Il peut y avoir des incompréhensions, mais en fait, la réforme ne changera rien à certains points qui ont fait du RSI un symbole tant décrié par les indépendants. Et d'abord, les cotisations sociales qu'ils doivent verser. Certes, les micro-entrepreneurs bénéficient de cotisations moins élevées et représentent déjà 40 % des affiliés au RSI, soit 1,2 million de personnes. Mais les artisans classiques, eux, s'estiment saignés, et ils ont largement alimenté le flot des mécontents du RSI.



« Depuis l'annonce de la suppression du RSI, nous avons des échanges parfois tendus aux guichets d'accueil, avec des gens qui nous disent qu'ils n'auront plus de cotisations à payer le 2 janvier, parce que le RSI n'existera plus », raconte Cécile Velasquez. Ce ne sera bien sûr pas le cas, comme s'emploie à le rappeler toute la communication officielle sur la réforme. Certains indépendants continueront donc toujours à protester contre le niveau de cotisations qu'ils doivent régler, même si elles servent à les protéger contre les accidents, la maladie, et à leur assurer une retraite.

Dans les faits, ils payent en moyenne environ un tiers de moins que le montant des cotisations versées pour un salarié : en moyenne 47 % sur les bénéfices réalisés, c'est-à-dire moins que ce qu'il en coûte à un salarié classique, pour qui elles dépassent les 60 % du salaire brut, si l'on additionne cotisations patronales et salariales.

Pour expliquer ce ressenti fréquent chez les indépendants, il faut souligner que ces derniers acquittent eux-mêmes leurs cotisations salariales mais aussi patronales, et qu'ils doivent reverser à l'administration une part du chiffre d'affaires qu'ils ont déjà perçu, en plus de leurs impôts. Jamais facile, d'autant que la population concernée est pour le moins fragile : selon un récent rapport du Haut Conseil du financement de la protection sociale sur les travailleurs non salariés, 60 % d'entre eux déclarent un revenu inférieur au Smic.

Qui plus est, les sommes que versent les non-micro-entrepreneurs sont proportionnellement plus importantes pour ceux qui gagnent le moins. Ils doivent en effet payer une somme minimum (autour de 1 100 euros annuels), afin de bénéficier d'une couverture maladie, et surtout de cotiser correctement pour la retraite : la cotisation minimale (801 euros annuels) permet de valider trois trimestres de retraite de base (au lieu de deux en 2015 et d'un seul auparavant). Pour rappel, les micro-entrepreneurs gagnant très peu ne cotisent quasiment rien pour leur future retraite...

Pour certains indépendants, ou leurs représentants, la disparition de leur régime spécifique de protection sociale cache aussi un autre projet : leur appliquer dans les années à venir le traitement classique, de tout salarié. Avec

une hausse inévitable des cotisations ou taxes payées... En septembre, les administrateurs du RSI ont officiellement dit craindre une « intégration forcée des indépendants dans le régime général des salariés », qui entraînerait une « augmentation radicale des cotisations maladie et retraite » des indépendants.

Cette crainte diffuse s'explique aussi par le faible niveau des prestations versées en moyenne aux indépendants, qu'elles concernent les retraites ou les indemnités pour arrêt de travail.

Elles sont calculées sur les revenus des indépendants et sur les cotisations, bien souvent modestes, qu'ils versent durant leur carrière. Elles sont donc peu élevées.

Et aujourd'hui encore, les indépendants doivent supporter un délai de carence de sept jours avant de commencer à être indemnisés en cas de maladie. Le gouvernement précédent a bien décidé d'assouplir légèrement la règle, à partir du 1er janvier prochain, mais elle ne sera toujours pas au niveau de ce dont bénéficient les salariés : en 2018, le délai de carence sera ramené à trois jours... mais seulement en cas d'interruption de travail de plus de 7 jours !

Du guichet unique au guichet « dédié polyvalent »

Officiellement motivée pour des raisons de simplification, la suppression du RSI pourrait créer des difficultés supplémentaires pour les travailleurs indépendants. Ils sont aujourd'hui habitués à s'adresser à un seul organisme pour régler leurs soucis de cotisations, de prestations maladie et de retraite.

Or, ces trois métiers vont être redirigés vers les branches correspondantes du régime général. La fin de l'actuel guichet unique ? Au lieu d'avoir un seul interlocuteur, les indépendants devront-ils s'adresser à trois caisses différentes ?

La réponse est subtile. « On va passer du "guichet unique" à un "guichet dédié polyvalent", c'est un modèle de dialectique », s'amuse le vice-président du RSI Bernard Delran. Dominique Giorgi assure que « les guichets dédiés seront maintenus » : « Il y en aura un pour chacune des 29 caisses régionales actuelles. En 2018-2019, ils sont maintenus au même endroit, mais cela ne sera peut-être plus le cas à partir de 2020. Les numéros de téléphone actuels sont aussi maintenus, et un nouveau site, secu.independants.fr, ouvrira le 2 janvier. »

Du côté de la CGT, on nuance. « L'Urssaf devrait certes récupérer tous les accueils physiques et téléphoniques, mais elle ne pourra traiter elle-même que les demandes de premier niveau, comme le dépôt de chèques et les questions les plus basiques, explique Cécile Velasquez.

Pour avoir des informations précises ou effectuer des démarches, il faudra sans doute s'adresser aux caisses spécialisées. » Selon les prévisions de Dominique Giorgi, cela semble en effet être la réalité future, puisqu'il indique que lorsqu'un travailleur indépendant se présentera à un guichet Urssaf, « il devra pouvoir être renseigné dès les mois à venir, courant 2018 », alors que pour les questions liées à la maladie et la retraite, « la cible est celle de 2020 ».

À la CGT, on déplore un autre niveau de complexification. Les commissions de recours amiables du RSI, chargées de résoudre les problèmes de versement des cotisations par les indépendants, sont maintenues. Mais elles donneront désormais un avis, qui sera ensuite pris en compte par les commissions liées au régime général. Résultat, le processus sera plus long et moins clair pour les indépendants.

Quant à la dernière mesure annoncée par le gouvernement en septembre, elle devrait bien simplifier la vie des indépendants... mais elle était aussi déjà dans les tuyaux du RSI et ne devrait pas voir le jour avant de très longs mois. Avec « l'autoliquidation », il sera possible pour les indépendants de déclarer eux-mêmes leur chiffre d'affaires et de payer des cotisations immédiatement calculées sur leurs résultats réels, tous les mois ou tous les trimestres. C'est ce que font déjà les auto-entrepreneurs.

Cette simplification incontestable des démarches devrait réconcilier bon nombre d'artisans avec la complexe machine administrative à laquelle ils s'affrontent parfois. Mais au vu des difficultés pratiques de ce qui s'apparenterait à une nouvelle révolution, Bernard Delran ne la voit pas être mise en place avant 2020.

mediapart.fr

IV) Raquel Garrido : “Avec Jean-Luc Mélenchon, j'ai appris à dire ‘je’”



Raquel Garrido et Jean-Luc Mélenchon en mai 2014 lors des

Désormais chroniqueuse sur C8 dans l'émission “Les Terriens du dimanche”, l'ancienne porte-parole de Jean-Luc Mélenchon revient sur l'année 2017. La présidentielle, les réseaux sociaux, le foot, l'affaire Weinstein, son incursion dans les médias... Entretien bilan.

Avant le premier tour de la présidentielle de 2017, on a beaucoup spéculé sur une éventuelle alliance entre Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon. Regrettez-vous qu'elle n'ait pas eu lieu ?

Raquel Garrido - Je fais partie de celles qui pensent que c'était secondaire. Cette campagne ne s'est pas gagnée ou perdue sur la question de l'alliance avec le candidat du PS, c'est clair et net. Je pense même qu'on aurait perdu énormément de voix si on avait fait ça. Ce qu'on aurait gagné d'un côté, on l'aurait perdu de l'autre. Benoît Hamon lui-même a dit un mois après qu'il fallait quitter le PS. Son cheminement politique, les Français l'avaient déjà fait avant lui. Peut-être qu'en s'alliant on aurait désamorcé les attaques de

la dernière semaine sur la démocratie, l'Ukraine, le Venezuela, etc. Mais en définitive, pour gagner cette élection, les alliances de partis ne mènent à rien, j'en suis convaincue.

“Benoît Hamon lui-même a dit un mois après qu'il fallait quitter le PS. Son cheminement politique, les Français l'avaient déjà fait avant lui.”

La défaite a été difficile à encaisser, le soir du premier tour ?

Oui, bien sûr, mais c'était surtout dur pour Jean-Luc. Nous, on est quand même d'une autre génération, et on sait que ce qui a été semé pendant cette campagne est acquis. Cela ouvre énormément de portes pour l'avenir. Pour Jean-Luc, qui avait fournis tellement d'efforts, et qui a fait un sans-faute, ce n'est pas juste. C'était d'autant plus décevant qu'on savait que le macronisme, ce serait la galère pour des millions de personnes.

L'entre-deux tours a été marqué par des critiques très dures à l'égard de l'attitude de LFI de ne pas appeler à voter Macron. Comment l'avez-vous vécu ?

Je m'attendais à ce qu'on nous le reproche, bien entendu. Mais pour moi c'était réglé d'avance qu'il ne fallait pas appeler à voter Macron. Ce qui m'inquiétait le plus, c'était l'idée que quelqu'un flanche et appelle à voter pour lui, car on l'aurait payé cher. Entre 2012 et 2017 on nous a reproché d'avoir appelé à voter Hollande en 2012. Si on appelait à voter Macron, c'était la fin des haricots. On aurait perdu notre crédibilité aux yeux des grandes masses en faisant cela. J'ai aussi trouvé qu'il y avait énormément de mauvaise foi dans les critiques qu'on nous a faites, car les sondages étaient hyper clairs. A aucun moment il n'y a eu de risque. Il y a eu 48 heures où tout le monde a eu peur, c'est quand Macron est allé voir les Whirlpool, et que Marine Le Pen l'avait précédé. Mais après le débat, c'était réglé.

“Ce qui m'inquiétait le plus, c'était l'idée que quelqu'un flanche et appelle à voter Macron”

Pour vous, le dégatisme reste le fait politique marquant de 2017 ?

Oui, c'est l'observation la plus importante à faire sur fin 2016 début 2017. Tous les favoris ont été dégatés. Cela s'inscrit dans un contexte où on sent une certaine violence dans la société. Par exemple la violence que l'on voit sur les réseaux sociaux. Il y a de la haine entre les communautés, entre les mouvements, entre ceux qui sont engagés... C'est important de transformer cela en quelque chose de positif. Il ne faut pas se contenter de le regarder avec crainte, voire avec dédain. Ce serait une erreur. Il faut essayer de le capter sans condescendance, tout simplement en créant un objet d'inspiration positif et pacifique. L'enjeu de la politique aujourd'hui n'est pas dans l'opposition entre partis. Il se passe de quelque chose de bouillant. LFI est la solution pacifique à cela.

Cette année vous avez fait quelque chose d'inédit pour une personnalité politique : vous avez répondu sur le Snapchat de JeremStar à des articles qui vous mettaient en cause. Vous pensez qu'en passant par ces canaux, et par le monde du divertissement, vous pouvez susciter des vocations politiques ?

Absolument. Pour quiconque qui veut intervenir

dans la grande conversation que constitue un débat national, Twitter reste un endroit important. Il faut y être, car c'est l'endroit où on plante son drapeau, en contournant les canaux historiques et classiques d'expression. Plus personne ne fait de communiqués à l'AFP ou de conférences de presse.

Maintenant, il faut aller encore au-delà. Le divertissement à la télé est un enjeu très important pour moi, car on y trouve les personnes qui ne regardent pas les émissions politiques. Il y a en gros en France 5 millions de personnes qui regardent les débats politiques, quels que soient les invités. Ce sont les mêmes qui votent à toutes les élections, y compris les primaires. On les connaît, ce sont les classes culturellement armées. Et il y a l'océan du reste du pays. Je considère que le travail politique qu'il y a lieu de faire se situe là-bas. C'est ce qui m'anime : comment on parle, avec quel format, quel vocabulaire ? Le divertissement à la télé est un canal important. Dans Les Terriens du dimanche, il y a de la musique, de l'humour, des débats courts, des sujets incarnés... Tout est fait dans un format plaisant, qui attrape les téléspectateurs autrement que simplement par la tête.

Il y a encore un autre niveau, lui aussi très important, avec Jerem' et Snap. Les gamins qui me croisent dans la rue me demandent comment va Jerem' ! Beaucoup de gens me connaissent par Snapchat. Le 19 décembre, on a fait d'ailleurs un Noël entre copains avec lui, ça a été storyfié toute la soirée. Parfois je mets des limites, mais globalement je me laisse un peu faire. On ne peut pas être dans la maîtrise, dans le calcul. Soit on joue le jeu, soit on ne le joue pas. Les stories Snap, c'est la vérité, c'est une micro-télé-réalité.

“Soit on joue le jeu, soit on ne le joue pas. Les stories Snap, c'est la vérité, c'est une micro-télé-réalité.”

Vous n'êtes pas gênée par le fait que ça personnalise beaucoup, que c'est un peu people ?

Non, car je pense que de toute façon la politique ne peut pas être désincarnée. Avec Jean-Luc Mélenchon, j'ai appris à dire 'je'. Et d'ailleurs, ma génération médiatique de manière générale a appris à dire 'je'. C'est pour ça qu'on allait sur les chaînes d'info en continu. Nos anciens disaient : “Le parti pense que...”, ou “Nous avons fait une déclaration qui dit que...”, etc. C'est chiant à voir. Cela manque totalement de charisme, de sincérité et de réactivité. Si une info tombe et qu'un média vous appelle cinq minutes après pour avoir votre réaction, dans le monde actuel vous n'avez pas le temps d'organiser une réunion. Au mieux vous avez le temps d'envoyer deux ou trois SMS, et encore faut-ils que vos interlocuteurs soient disponibles. On a créé un système où on ne se réunit pas, on n'envoie pas de SMS : c'est 'je'. Et on corrige a posteriori.

Le fait de générer une empathie personnelle fait partie de cette façon de faire de la politique. C'est nécessaire si on fait de la politique pour les grandes masses. Il faut valoriser l'idée que la politique est nécessairement une empathie, un intérêt vers autrui et donc un geste d'amour, un geste social. Cela passe par le fait d'avoir des personnalités qui se livrent intellectuellement, émotivement, car convaincre quelqu'un de s'engager ne passe pas seulement par de la pure rationalité programmatique. C'est aussi quelque chose de sentimental. Il faut trouver quelque chose d'intéressant psychologiquement dans cet engagement. Cela ne peut donc pas être fait par

des gens sans odeur, sans saveur, gris, durs, etc. Il faut qu'on ait envie de rejoindre la fête là-bas. Il faut que ça ait de la gueule.

“On a créé un système où on ne se réunit pas, on n'envoie pas de SMS : c'est 'je'. Et on corrige a posteriori.”

C'est ce que fait Jean-Luc Mélenchon avec sa chaîne Youtube ?

Oui. Absolument. C'est en France celui qui a généré la plus forte empathie autour de sa personne.

Cela pourrait lui être reproché, justement, de dire tout le temps 'je'. D'ailleurs il prend souvent soin de dire 'nous'...

Je ne crois pas qu'il dise “nous”, mais il dit parfois “vous”. Notre discours, dans le cadre de la stratégie populiste, ne crée qu'une latéralité : “nous” le peuple, contre “eux” l'oligarchie. Le “nous” n'est pas partidair. Il ne peut pas y avoir de ‘nous’ partidair distinct d'un ‘nous’ populaire. Jean-Luc dit aussi parfois ‘les gens’ pour désigner les insoumis, c'est tellement large maintenant.

François Ruffin a mis en scène cette opposition à l'Assemblée, ne serait-ce que par sa tenue vestimentaire, qui a déclenché quelques polémiques. Qu'en avez-vous pensé ?

Sur le maillot de foot, c'est excellent. C'est ce qu'il faut faire. Je suis 100 % d'accord avec lui. L'idée c'est de sortir du noyau dur de ceux qui votent aux législatives, de toucher au-delà. Or les gens qui aiment le foot aujourd'hui constituent un large réceptacle. Là il y a un combat à mener, que personne ne mène. A la télé on ne traite le foot qu'à travers le combat entre les multinationales. Or le foot local reste le maillage le plus serré de la société française. Dans des villages et des quartiers où il n'y a plus personne, où il n'y a pas une poste, rien, il reste un club, avec des bénévoles qui payent eux-mêmes de leur poche les licences pour les gamins. Ce peuple est ignoré par les commentateurs de la Ligue 1, qui sont tous intéressés financièrement, soit parce qu'ils ont des actions dans des boîtes de pari en ligne, soit parce qu'ils sont concernés par la vente des droits audiovisuels, etc. Il y a un discours insoumis à tenir sur le foot. Il ne faut pas s'en occuper d'une façon docte, il faut que ça se voit, que ça choque. J'approuve ce que fait François, c'est très utile.

https://youtu.be/gkaW0LDD_s8

C'est aussi pour cela que vous vous exprimez parfois sur ce sujet ?

Oui, mais je le fais avec moins de brio que lui. Je pense qu'il y a un impôt privé sur les pauvres via le foot. L'abonnement le moins cher au parc des Princes est à 430 euros ! Il y a un problème d'accès au stade, c'est censitaire. En Argentine Cristina Kirchner a nationalisé les droits audiovisuels, car il n'y avait plus aucun match de première division accessible en gratuit. Si j'étais Delphine Ernotte, au lieu de quémander des heures de pub ou de faire la brosse à reluire vis-à-vis de Macron parce qu'il a dit que l'audiovisuel public était la honte de la République, je demanderais à ce que toute la première division soit diffusée sur le service public, enfin ! Pourquoi faut-il payer un abonnement à 15 ou 30 euros par mois ? beIN Sports, c'est le Qatar, qui

utilise le PSG pour faire de la diplomatie internationale, le tout sous les applaudissements de Mme Hidalgo. On marche la tête à l'envers ! Il y a des transferts massifs d'argent du peuple vers des milliardaires, et on ne dit rien.

“beIN Sports, c'est le Qatar, qui utilise le PSG pour faire de la diplomatie internationale, le tout sous les applaudissements de Mme Hidalgo.”

En novembre 2017 vous avez dit “tourner la page” de la politique pour pouvoir être chroniqueuse sur C8 sans que le temps de parole soit décompté à LFI. Avez-vous des regrets par rapport à cela ?

Non. J'ai une grande confiance dans le collectif. Je considère que ce que je faisais sur les chaînes d'info en continu est très bien fait par les nouveaux, et notamment les jeunes députés – Mathilde Panot, Adrien Quatennens, Ugo Bernalicis, etc. Il y a pléthore de talents. Cela me rassure. De plus, j'ai mis en péril l'économie de mon foyer à cause de mon rôle de porte-parolat. Cela avait une limite. Si j'ai eu des problèmes de déclaration de cotisation, c'est parce que quand on est professionnel indépendant [Raquel Garrido est avocate, ndlr], on continue à payer, même quand on ne travaille pas. J'ai généré un déficit sur l'année 2016!

Sur le fond, je n'ai pas d'amertume. Je regarde vers l'avant. Je ne suis pas nostalgique. Je ne suis pas loin non plus de la politique, avec Alexis [Corbière, son époux, ndlr], Jean-Luc, on est proches. Et je pense que les sujets que j'aborde dans Les Terriens du dimanche posent des questions économiques, sociales, ouvrent des débats intéressants : la suite des Fralib, la question des Deliveroo, la distribution alimentaire... C'est assez anticapitaliste en fait. Les autres chroniqueurs finissent par dire qu'il faut remettre en cause le système marchand actuel, je n'ai même pas besoin de le dire !

L'année a été marquée par l'affaire Weinstein et ses suites : la libération de la parole des femmes, qui semble avoir un peu remis en cause le pouvoir tout-puissant des hommes...

J'en suis très heureuse. J'ai l'impression qu'il y aura un avant et un après. C'est un événement qui participe massivement à l'éducation des jeunes hommes. Cela génère beaucoup de frustration et de questionnements chez les plus vieux, qui ont du mal à s'y faire. Mais les jeunes, ce ne sont plus les mêmes. Je pense qu'ils ont compris qu'il faut faire autrement. Cela vaut mille discours ou exemples des parents et des copains. C'est exemplaire, ça permet à chacun de réfléchir aux situations concrètes qu'on rencontre au quotidien. C'est un grand moment d'éducation populaire autour de la question de l'égalité hommes-femmes. Evidemment, on n'en est qu'au début, il faut un moment de calage, mais il en restera quelque chose de très positif chez les jeunes.

Vous pensez que dorénavant, les femmes ne se tairont plus ?

Oui, elles ne feront pas comme notre génération. C'est paradoxal car elles sont élevées dans le monde de la télé-réalité, avec une hypersexualisation des corps des femmes qui perdure. Mais en même temps, il n'y a pas cette vieille idée selon laquelle les femmes sont toujours là pour dire oui, pour aider, pour faire plaisir. Dire non, c'est libérateur, c'est le point de départ de l'autonomie. J'ai toujours eu tendance dans ma vie à dire oui, à être arrangeante, à m'adapter à cause de l'exil. Cela a généré des choses positives

mais en même temps je m'y perdais aussi. Je pense que pour les femmes, c'est une aide importante. Tout simplement de pouvoir s'appuyer sur l'opinion des autres.

Quels sont le ou les livres qui vous ont marquée cette année ?

J'ai pris le temps de lire cet été. J'ai lu les deux premiers tomes de Vernon Subutex, j'ai beaucoup aimé. Je m'y suis retrouvée, j'ai retrouvé ma génération, et j'ai adoré que ce soit lié à la musique. De temps en temps on reconnaît la chanson, et lire une scène en ayant la musique en tête, c'est magique. C'est ce qui m'est arrivé avec une chanson de Daniel Viglietti, Construcción. J'adore ce texte car les mots sont tous accentués sur l'avant-avant-dernière syllabe. Je me suis demandé comment elle pouvait le connaître.

<https://youtu.be/T1SwPzhqSsg>

Vous êtes fan de musique ?

La musique a joué un rôle très important dans ma famille. Durant l'exil, mes parents ont beaucoup joué. Mon père a un répertoire exhaustif. Il peut chanter toute la musique d'Amérique latine, les Rolling Stones, les Beatles, c'est un véritable jukebox. Et on a beaucoup chanté chez moi. C'est même devenu le métier de ma sœur. Ma formation historique et politique sur les peuples latino-américains s'est faite essentiellement par la musique. Zapata, Pancho Villa, Che Guevara... Il y a une chanson pour tous les grands événements. C'est ma façon à moi d'être encore latino-américaine, à ma façon, bien que je n'ai vécu que onze mois en Amérique latine.

Une découverte récente ?

J'ai beaucoup apprécié le dernier album de Calogero. Il se trouve qu'on était ensemble à On n'est pas couché. Il a chanté une chanson très belle, Fondamental. Je ne connaissais pas beaucoup, je m'aperçois qu'il est très fort en fait ! Mais en art de manière générale, je suis une mauvaise archiviste. Je suis une professionnelle d'adorer un film, puis de ne même plus me souvenir de l'intrigue. Quand je vais au cinéma j'essaie de déconnecter. Entre les deux tours, par exemple je suis allée voir Fast and Furious. (rires)

Propos recueillis par Mathieu Dejean

lesinrocks.com



A Suivre...
La Presse en Revue